

**AVIS PUBLIC**  
**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 431-30**

**PRENEZ AVIS** que le conseil municipal de la Ville d'Otterburn Park a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 19 avril 2021, le Règlement numéro 431-30 modifiant le Règlement de zonage numéro 431 afin de modifier des dispositions aux grilles des spécifications H-107, H-108, H-109, H-110 et H-111, modifier la disposition concernant le nombre de matériaux de revêtement pour un bâtiment principal et réduire les dimensions minimales d'une habitation unifamiliale jumelée dans la zone H-111.

**QUE** l'objet de ce Règlement est de:

- Augmenter la hauteur en étage et en mètre dans la zone H-108 pour les bâtiments multifamiliaux de 6 logements;
- Autoriser les projets intégrés dans la zone H-109;
- Permettre les habitations multifamiliales de six (6) logements dans la zone H-110;
- Modifier les normes concernant les aires de stationnement pour les zones H-107, H-108 et H-109;
- Réduire les marges latérales pour les bâtiments multifamiliaux dans la zone H-107, pour les habitations unifamiliales jumelées dans la zone H-111 ainsi que pour les bâtiments multifamiliaux de six (6) logements dans la zone H-110;
- Réduire les dimensions minimales des bâtiments dans la zone H-111;
- Abroger certaines normes spécifiques concernant la largeur maximale de lot dans les zones H-107 et H-110;
- Permettre l'utilisation de quatre (4) matériaux pour un bâtiment principal;
- Imposer l'utilisation des mêmes matériaux sur l'élévation avant et les élévations donnant sur une rue.

En vertu des mesures prises par le gouvernement du Québec et de la fermeture de l'accès au public des bureaux municipaux, pour la consultation dudit Règlement, vous pouvez vous adresser au bureau du greffe par courriel à [greffier@opark.ca](mailto:greffier@opark.ca) ou par téléphone au 450 536-0303 poste 399. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Règlement numéro 431-30 est entré en vigueur le 21 mai 2021, date de l'émission du certificat de conformité par la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu.

**DONNÉ À OTTERBURN PARK LE 3 JUIN 2021**  
Me Julie Waite, greffière